

CONTRAT DE TRAVAIL

ENTRE _____

Ayant sa principale place d'affaire au :

Représenté aux présentes par un officier dûment autorisé ci-après appelé **l'employeur(e)**.

ET _____

Résidant et domicilié au :

Ci-après appelé **l'employé(e)**.

ATTENDU que l'employeur(e) a convenu de retenir les services de l'employé(e) sous réserve des termes et condition prévus ci-après;

ATTENDU que l'employé(e) déclare connaître les conditions d'emploi prévues aux présentes et en être satisfait(e).

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Description de l'emploi

1.1 L'employé(e) agit à titre de _____ et son supérieur(e) immédiat est _____.

1.2 Les tâches de l'employé(e) sont les suivantes :

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

2. Conditions de travail

2.1 Durée du contrat

Le présent contrat prend effet le _____ et se termine le _____

2.2 Rémunération

Pour la durée du présent contrat, l'employeur(e) s'engage à verser à l'employé(e)

un salaire de _____ \$ par _____.

Les paiements seront effectués à _____ desquels seront soustraites toutes les déductions usuelles et normales de l'emploi

2.3 Horaire de travail

La semaine régulière de travail est de _____ heures réparties entre

Les périodes de repas et de pause sont :

2.4 Les heures supplémentaires

Doivent être autorisées par le ou la supérieur(e), elles entraînent une majoration de 50% du salaire horaire habituel ou _____

2.5 Congés fériés

L'employé(e) a droit à _____ jours fériés et chômés sans réduction de salaire. Ce sont :

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

2.6 Congés de maladie

- _____
- 2.7 Congés de maternité et congés parentaux
- _____
- _____

2.8 Vacances annuelles

L'employé(e) a droit à _____ par année à raison de _____ par mois de service qui doivent être pris à un moment qui convient à l'employé(e) à l'employeur(e).

Après _____ années de service, l'employé(e) a droit à _____ semaines par année.

3. Probation et processus d'évaluation

3.1 À l'expiration d'une période de probation de _____

l'employé(e) acquiert le statut de permanence s'il ou elle est maintenu(e) à son poste.

3.2 Évaluation

Un processus d'évaluation est prévu entre le ou la supérieur(e) immédiat(e) et l'employé(e). La première évaluation coïncide avec la fin de la période de probation. Par la suite, des rencontres d'évaluation sont prévues à tous les _____ ou plus, selon les besoins de l'employeur(e) et/ou de l'employé.

4. Protection

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

5. Résiliation de contrat

Une des parties peut mettre fin au présent contrat sur préavis de _____ ouvrables, écrit, remis en personne ou transmis par courrier recommandé à l'adresse mentionnée au contrat.

En foi de quoi les parties ont signé aux dates et lieux mentionnés au début du présent contrat de travail.

Signature de l'employé(e)

Signature de l'employeur(e)

Date

Date

